



18 novembre 2021

(21-8716)

Page: 1/2

Conseil général

Original: anglais

## PROPOSITION DE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE SUR LES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES

### *Révision*

La déclaration ci-après, datée du 18 novembre 2021, est distribuée à la demande des délégations du Chili, du Costa Rica, des Fidji, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la République de Moldova, du Royaume-Uni, de la Suisse, des Tonga, de l'Union européenne, de l'Uruguay et de Vanuatu.

---

### DÉCLARATION MINISTÉRIELLE SUR LES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES

Nous, les Ministres représentant les Membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ci-après: [...] présentons cette déclaration à la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12):

1. *Reconnaissant* que les subventions inefficaces aux combustibles fossiles incitent à la surconsommation, désavantagent les énergies renouvelables et obèrent les investissements en faveur de l'efficacité énergétique, et que le règlement de la question des subventions aux combustibles fossiles apportera des avantages commerciaux, économiques, sociaux et environnementaux, et libérera des fonds publics pour soutenir une reprise verte et résiliente aux changements climatiques après la COVID-19,
2. *Rappelant* l'engagement de nos dirigeants en faveur de la réforme des subventions aux combustibles fossiles dans le cadre de l'objectif de développement durable 12 c) du Programme à l'horizon 2030, et reconnaissant qu'un nombre croissant de Membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont pris de nouveaux engagements sous les auspices du G-20, du G-7, de l'APEC et du V-20, ainsi que dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement,
3. *Reconnaissant* que les subventions ont continué à augmenter de manière constante au cours des 10 dernières années et avoisinaient, d'après les estimations, 500 milliards d'USD en 2019, et que la réaffectation des fonds de ces subventions soutiendra une transition juste vers une économie verte et durable,
4. *Reconnaissant* que l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles contribuerait effectivement à la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris consistant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et irait dans le sens de la poursuite des efforts menés pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et réduira les risques mondiaux liés au climat comme il est indiqué dans le rapport spécial de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, intitulé Réchauffement planétaire de 1,5 °C,
5. *Reconnaissant par ailleurs* le potentiel important que représente l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles pour contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris visant à rendre les contributions financières publiques compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effets de serre et résilient aux changements climatiques,

6. *Conscients* que l'accélération de la réforme des subventions aux combustibles fossiles est donc plus urgente que jamais,

7. *Considérant* que le développement durable est un principe fondamental de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce et que le commerce a été expressément identifié comme un puissant catalyseur indispensable aux avancées vers le développement durable,

8. *Confirmant*, par conséquent, que l'Organisation mondiale du commerce peut jouer un rôle central dans la réduction des distorsions des échanges et des investissements causées par les subventions aux combustibles fossiles en mettant en place des disciplines effectives sur les subventions inefficaces aux combustibles fossiles,

Nous sommes donc parvenus à un accord sur les points suivants:

- nous entendons rationaliser et éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui incitent au gaspillage selon un calendrier clair et nous encourageons les autres Membres de l'OMC à s'associer à notre action dans ce sens, au vu des ressources financières substantielles que cela pourrait débloquer au niveau mondial pour soutenir la transition;
- nous reconnaissons qu'une réforme doit tenir pleinement compte des besoins et conditions spécifiques des pays en développement et minimiser les éventuels effets négatifs sur leur développement d'une manière qui protège les pauvres et les communautés affectées;
- nous partagerons des renseignements et des expériences pour faire avancer le débat à l'Organisation mondiale du commerce en vue de mettre en place des disciplines ambitieuses et effectives sur les subventions inefficaces aux combustibles fossiles incitant au gaspillage, y compris en améliorant la transparence et la communication de renseignements à l'OMC afin de permettre l'évaluation des effets des programmes de subventions aux combustibles fossiles sur le commerce, l'économie et l'environnement;
- nous développerons des options concrètes pour avancer sur cette question dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce avant la CM13.

---